

AUTORISATION PARENTALE 2025/2026

Atelier
Couture
Jeunes
10 €/an



La commune de Mellac, organise dans le cadre de ses animations, un atelier couture à l'ancienne bibliothèque de Mellac, tous les mercredis de 15h30 à 17h pour les enfants à partir de 10 ans. Séances encadrées par Florence Bertho, animatrice municipale, renseignements au 06.83.25.11.73.

La municipalité vous informe des modalités d'organisation de l'atelier et vous demande de bien vouloir retourner à la mairie, l'imprimé complété et signé.

- 10 € l'année début le 8 octobre 2025.
- 15h30 à 17h Ancienne bibliothèque

Le Maire
Franck Chapoulie

Autorise mon enfant, nom, prénomâge.....
Nom et adresse des parents.....
Mail
Téléphone domicile..... travail.....

- A participer à l'atelier couture organisé par la mairie de Mellac le mardi de 15h30 à 17h à l'ancienne bibliothèque.
- Autorise les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des activités.
- Déclare sur l'honneur avoir assuré mon enfant en responsabilité civile et individuelle accident.
- Je m'engage à verser la somme de 10 euros (trésor public) le jour de l'inscription.
-

Mellac, le

Signature des parents